Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20250415-3_22-DE
Reçu le 17/04/2025

CCAS GRAND CHARMONT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION N°22/2025	Objet : Fermeture d'un poste d'animateur territorial 1ère classe
Date de la convocation : 09/04/2025 Date de la séance : 15/04/2025 Présidence de séance : Aurélie DZIERZYNSKI, Présidente Secrétaire de séance : Colette BESANÇON Membres en exercice : 10 Membres présents : 7 Membres représentés : 2 Membres excusés : 0 Membres absents : 1 Votants : 9	Membres présents : MM. Colette BESANÇON, Martine CHENUS-MARTHEY, Aurélie DZIERZYNSKI, Nadia LAKHDER, François LEBEAU, Biljana MARKOVIC, Georges WAECKEL. Membres absents représentés : Jean-Paul MUNNIER a donné pouvoir à Aurélie DZIERZYNSKI Zahia LAZAAL a donné pouvoir à Nadia LAKHDER Membres absents excusés : Néant Membres absents non excusés : Gérard BERTHON
VOTE : UNANIMITÉ POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0	
Extrait certifié exécutoire compte tenu de sa transmission au contrôle de la légalité le 18/04/2025 et de sa publication le 18/04/2025	

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L.313-1, L.332-8, L.542-2 et L.542-3 du code général de la fonction publique ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du Centre de Gestion du Doubs en date du 01/04/2025 ;

Considérant que les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant de l'établissement ;

Considérant qu'il appartient donc au Conseil d'Administration du CCAS de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade et/ou promotions internes ;

Considérant la nécessité de fermer un emploi d'animateur territorial 1ère classe à temps complet en raison de la mutation d'un agent ;

Il est proposé au conseil d'administration de procéder à la fermeture du poste suivant :

FERMETURE DE POSTE			
Date d'effet	Grade	Temps de travail	Nombre de postes
15/04/2025	Animateur 1ère classe	35 H	1

Accusé de réception en préfecture
025-262500820-20250415-3_22-DE
Reçu le 17/04/2025

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : la modification ci-après du tableau des effectifs au 15/03/2025 :

Date d'effet	Grade	Ancien effectif	Nouvel effectif
15/04/2025	Animateur 1ère classe	1	0

La Présidente du CCAS,
Aurélie DZIERZYNSKI.

Commune de GRAND-CHARMONT (Doubs) C.C.A.S.

La secrétaire de séance,
Colette BESANÇON.